Saint-Avé

La revue des Avéens *Kelaouenn Santteveiz*

© À L'ENCRE BLEUE

Dimanche 15 avril, anniversaire du marché

© Hélène GERBER

Élections, mode d'emploi

© Alexis TSVETOUKHINE

Printemps 2012 : la biodiversité à l'honneur

© Alexis TSVETOUKHINE

DOSSIER

La jeunesse, la formation et l'emploi

2012. L'INTERGÉNÉRATION

Saint-Avé

SOMMAIRE

Taolenn

SOMMAIRE 2

EDITO 3

***DOSSIER* : La jeunesse, la formation et l'emploi**
Emploi et formation, l'Espace emploi vous accompagne 4
Formation en alternance 5
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi 6/7
Insertion professionnelle 8

VIE MUNICIPALE
Élections, mode d'emploi 9
Vœux à la population 10
Vœux à la gendarmerie 11
2012, année de l'intergénérations 12
Jacqueline COLSON, 1re Vice-présidente nationale de la Société de Saint-Vincent de Paul . 13
Fausses contraventions des jeunes élus 14

VIE ÉCONOMIQUE
Les vœux aux acteurs économiques . . . 15
Bienvenue à... 15

AGENDA 21
Biodiversité : une ruche sur le toit de la mairie 16
Printemps 2012, la biodiversité à l'honneur 17

DU CÔTÉ DE L'AGGLO
Un nouveau président et un nouveau directeur 18

EXPRESSION
Expression de la liste 19
Courrier des lecteurs 19

VIE SCOLAIRE
Écoles fleuries : 1er prix pour Anita CONTI 20
Regroupement des écoles Lucioles et Julie DAUBIÉ 20
Apprendre le breton à l'école 21
Inscriptions scolaires 21

VIE CULTURELLE
Le Dôme 22

VIE ASSOCIATIVE
Jumelage : plus de 20 ans d'amitié avec nos voisins allemands 23

Associations et Téléthon

Une belle action de solidarité

Le Bureau des Associations (BASAR) remercie les associations qui se sont fortement mobilisées pour que le Téléthon 2011 soit une réussite. Beaucoup d'actions ont été menées avant, pendant et après le samedi 3 décembre.

L'idée de « Tombola associative » a germé à partir d'une superbe couverture en patchwork faite par les adhérents de l'association du même nom, et proposée au Téléthon par la Présidente de l'association, pourquoi pas, comme premier lot d'une tombola ? Par la suite, une vingtaine d'associations ont aussi souhaité participer en offrant des lots réalisés par leurs adhérents (fauteuils, tableaux, sacs, poteries, bijoux, écharpes de soie, coussins, compositions florales, inscriptions...). Quelle belle action de solidarité et d'union dont nous pouvons être fiers !
Un grand merci également à Guy NAVARRO, Président de l'ESSA : son entreprise a pris pour moitié le coût de l'impression des billets de tombola. Sans oublier Liliane HERVE, Présidente de Kreisker Country pour le Bal Country, l'association Les Clés de Sol pour son concert, les associations Scraptendance 56 et Poterie associative de Lescran pour leurs réalisations, l'association Pinceaux et Couleurs pour ses cartes de vœux originales, l'association Espace Danse, pour la vente de bonbons, l'ESSA Judo et l'ESSA Foot, pour leurs tournois organisés avec succès, toutes les associations qui ont fait des dons et tous les autres.

Le Bureau des Associations (BASAR) se félicite d'avoir contribué à cette mobilisation et espère que vous serez encore plus nombreux l'an prochain et avec de nouvelles idées. Merci à tous et encore bravo ! Un grand merci également à l'équipe du TélAvéthon pour l'organisation de cette journée.

9 490,32 € récoltés

Le président du Télavéthon s'est dit très content. « Tout le monde s'est impliqué. Nous avons battu notre record de participation depuis 2007 ». Un chèque de 9 490.32 € a été remis à Olivier TASCHET, représentant de l'Association Française contre la Myopathie et membre du bureau.

Directeur de publication : *Hervé PELLOIS* - ***Responsable de la rédaction :*** *Isabelle ARIAUX* - ***Comité de rédaction :*** *Marine JACOB, Jean-Pierre JAUNASSE, Thierry EVENO, Marc LOQUET, Marie-Pierre SABOURIN, Jean EVEN, Alexis TSVETOUKHINE, Christelle HENRY, Françoise LE GUILLANT, Gaëlle LE BRUN* - ***Rédaction :*** *Clément CAUDAL, Christelle LANOË* - ***Illustrations poulettes :*** *Hélène GERBER* - **Photos :** *D. ROUSSET, C. LANOË, E. LARROQUE, A. TSVETOUKHINE* - ***Charte graphique, conception et impression :*** *IZATIS communication 02 97 26 00 42 - Tirage : 5 000 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement - Dépôt légal : 2e trimestre 2012 - Distribution : Ville de Saint-Avé.*

www.saint-ave.fr - mairie@saint-ave.fr

Un printemps sous le signe de l'emploi des jeunes

Ce numéro de votre bulletin municipal s'intéresse à l'emploi des jeunes. Ce sont parmi les plus touchés par la crise économique que nous traversons actuellement. Alors que les chiffres du chômage sont sans cesse à la hausse, il existe des actions que nous pouvons mener pour améliorer cette situation.

L'Espace Emploi de la Ville Saint-Avé met en place des ateliers thématiques et assure un suivi régulier de tous les demandeurs d'emploi de notre ville, notamment des jeunes. L'Espace Emploi travaille en collaboration étroite avec les structures d'aide aux jeunes présentes sur notre territoire, comme la Mission Locale.

Cet enjeu est primordial pour notre société. Ne cédons pas au fatalisme. Les entreprises sont nombreuses à avoir compris l'intérêt de s'appuyer sur des jeunes au quotidien. 2012 est l'année de l'Intergénérations à Saint-Avé, et les entreprises en sont un vecteur essentiel.

Nous sommes tous concernés par cette question. Nous avons beaucoup à apprendre des autres. Les jeunes, demain, seront ceux qui feront vivre notre société. Ils sont formés aux technologies d'avenir, motivés et ne demandent que la confiance de leurs aînés. Croire en eux et en leurs capacités est une condition indispensable pour lutter contre le chômage. Cela correspond bien à l'esprit de notre Agenda 21.

Par ailleurs, ce printemps est l'occasion de mettre à l'honneur une autre thématique forte de cet Agenda 21 : la biodiversité. Vous trouverez dans cette revue le programme des ateliers, conférences et autres actions qui mettront en lumière la richesse du patrimoine naturel avéen.

Un nevezamzer gouestlet da implij ar re yaouank

Ag implij ar re yaouank e komzer en niverenn-mañ ag ho kannadig kêr. Int eo a c'houzañv ar muiañ diàr an enkadenn armerzhel emaomp o veviñ hiziv an deiz. P'emañ sifroù an dilabour àr gresk hep dihan, bout zo traoù a c'hallomp ober evit gwellaat stad an traoù.

Kreizenn al Labour, arc'hantet gant Kêr Sant-Teve, a ginnig atalieroù tematek hag a heuilh ingal an holl re è klask labour en hor c'hêr, ar re yaouank dreist-holl. E kenlabour stank gant ar frammoù skoazelliñ ar re yaouank a gaver en hon tiriad, evel ar Gefridiezh Lec'hel, e labour Kreizenn al Labour.

Hollbouezus eo ar skod-se evit hor c'hevredigezh. Ne faota ket deomp bout digalonekaet. Niverus eo an embregerezhioù o deus komprenet peseurt.gounid zo è lakaat o fiziañs e tud yaouank àr ar pemdez. Bloavezh an eskemmoù etre rummadoù eo 2012 e Sant-Teve, hag an embregerezhioù o deus ur perzh dibar da gemer ennañ

Doc'homp-holl e sell ar gudenn-se. Kalz hon eus da zeskiñ digant ar re all. Ar re yaouank, arc'hoazh, eo ar re a lakay hor c'hevredigezh da veviñ. Stummet int àr teknologiezhioù an dazont, leun a vegon int ha ne c'houlennont nemet fiañs o henaourion. Krediñ enne hag en o barregezh zo un dra ret evit stourm a-enep an dilabour. Kement-se a ya ervat gant spered hon Agenda 21.

A-du-rall e roy an nevezamzer-mañ an digarez da denniñ evezh an dud àr un tem pouezus arall ag an Agenda 21-mañ : ar vevliesseurted. Er gelaouenn-mañ e kavoc'h programm an atalieroù, prezegennoù hag oberoù arall hag a lakay splann pinvidigezh glad natur Sant-Teve.

Hervé PELLOIS
Maire
Conseiller Général

Emploi et formation
L'Espace Emploi vous accompagne

Centre de ressources pour l'emploi et la formation, l'Espace Emploi de la Ville de Saint-Avé accueille les personnes à travers un accompagnement individualisé et des réunions d'informations.

Interlocuteur de proximité, il oriente les usagers vers les différents partenaires de l'emploi et de la formation . Il fait le lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Un accompagnement individualisé

À l'Espace Emploi, chacun peut bénéficier d'un conseil individualisé et personnalisé dans sa recherche d'emploi ou d'information sur l'emploi. Anne-Laure LE GAL, animatrice, accompagne les personnes dans leurs différentes démarches (bilan de situation personnelle et professionnelle, réalisation de CV et rédaction de lettres de motivation...).

Des réunions d'information

Chaque année, l'Espace Emploi organise des réunions d'information sur différents thèmes liés à l'emploi et à la formation. Elles permettent de rencontrer des professionnels, d'obtenir des informations sur les métiers et l'offre de formation dans des secteurs d'activités porteurs. En 2011, les ateliers ont porté sur des thématiques qui concernent plus particulièrement les jeunes, avec, notamment, un atelier « Jobs d'été », une réunion d'information sur l'apprentissage et une présentation de la Mission Locale (voir pages 6 et 7).

Un atelier « Jobs d'été » Merc. 28 mars

Il s'adresse aussi bien aux lycéens et étudiants qu'aux plus jeunes désireux d'avoir un premier contact avec le monde du travail. Pendant l'atelier, les jeunes découvrent comment faire un CV, rédiger une lettre de motivation et les sites Internet sur lesquels retrouver les offres. Ils bénéficient aussi d'une information sur la réglementation en matière de droit du travail. Des offres d'emploi leur sont également proposées. Renseignements et inscription auprès de l'Espace Emploi.

Un partenaire : la Maison de la Formation Professionnelle

Depuis juillet 2010, l'Espace Emploi a adhéré à la Charte de la Maison de la Formation Professionnelle (MFP) de la Région Bretagne. Par cette charte, l'Espace Emploi est reconnu officiellement comme appartenant au réseau d'information sur la formation en Bretagne. Cela garantit aux usagers une qualité d'accueil et de renseignements pour toutes les informations dont ils ont besoin.

Un accès à l'Espace Multimédia

Depuis septembre, les liens entre l'Espace Emploi et l'Espace Multimédia de la Médiathèque Germaine Tillion se sont renforcés pour mieux répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi. Une procédure a été mise en place pour faire connaître et orienter les personnes qui le souhaitent vers l'Espace Multimédia. Elles peuvent bénéficier des ateliers d'initiation à l'informatique et acquérir des connaissances en bureautique, pratique d'Internet... *« Cela permet aux personnes d'être plus autonomes dans leur recherche d'emploi. En effet, aujourd'hui, de nombreuses démarches pour les demandeurs d'emploi se font sur Internet »*, souligne Anne-Laure LE GAL, animatrice de l'Espace Emploi. Inversement, le public demandeur d'emploi de l'Espace Multimédia peut être orienté vers l'Espace Emploi.

Contacts

Espace Emploi
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 40020 - 56891 SAINT-AVE Cedex
Tél. 02 97 60 70 10 - espace.emploi@saint-ave.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Le jeudi de 8 h 30 à 18 h 30

Espace Multimédia
Médiathèque Germaine Tillion
1, rue des Droits de l'Homme - 56890 SAINT-AVE
Tél. 02 97 44 45 25 - espace.multimedia@saint-ave.fr
Mardi de 16 h à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Formation en alternance
Se former à l'école et en entreprise

La formation en alternance facilite la transition école - emploi : elle permet en effet de se former à la fois sur les bancs de l'école et en entreprise.

Deux dispositifs existent : l'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

« Un métier, un diplôme, un revenu », c'est ça l'apprentissage

L'apprentissage est une formation initiale en alternance pour les jeunes de 16 à 25 ans. Cette formation facilite l'entrée dans le monde du travail en permettant à la fois d'acquérir des compétences théoriques en Centre de Formation d'Apprentis (CFA), et des compétences pratiques en entreprise. Les jeunes apprentis occupent une place à part entière dans l'entreprise. Leur temps de travail est identique à celui des autres salariés, mais aménagé pour leur permettre de suivre leurs cours. L'apprenti est toujours accompagné par un maître d'apprentissage.

La formation en apprentissage prépare aux mêmes diplômes que ceux de la voie traditionnelle, du CAP au master. L' apprentissage, c'est aussi travailler en entreprise et avoir un revenu. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail spécifique d'une durée de 1 à 3 ans en fonction du titre ou diplôme préparé.

Le contrat de professionnalisation, une autre formation en alternance

Le contrat de professionnalisation entre dans le cadre de la formation continue. Il concerne aussi les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Avec ce contrat, on alterne également des périodes d'enseignement et des périodes de travail en entreprise. Il permet l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. Le montant du salaire varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation.

Plus d'infos sur l'alternance

www.alternance.emploi.gouv.fr/

Bourse de l'apprentissage

Pour consulter les offres d'apprentissage en Morbihan, rendez-vous sur le site Internet du Conseil général : **www.morbihan.fr** / Rubrique Bourse de l'apprentissage.

Apprenti peintre, Alan travaille aux côtés de Joël

Depuis novembre 2010, Alan LE BARON prépare un CAP peinture au Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Vannes. Une semaine par mois, il est en formation. Le reste du temps, il apprend son futur métier aux côtés de Joël FRAVALO, peintre aux services techniques municipaux. *« À l'atelier, je découvre la réalité du terrain. Avec l'alternance, j'ai un meilleur apprentissage et une meilleure connaissance du métier »* explique Alan. Passionné, Joël prend son rôle de maître d'apprentissage très à cœur. *« J'ai moi-même commencé comme apprenti »*, explique-t-il, *« j'ai eu la chance d'avoir un bon maître d'apprentissage qui m'a vraiment appris mon métier. Ça m'a transformé. Plus qu' un métier, j'ai appris les valeurs du monde du travail, les relations professionnelles... Aujourd'hui, j'ai envie, à mon tour, de transmettre mon métier à des jeunes. Et puis, aux côtés d'Alan, j'apprends aussi de nouvelles techniques. »*

Marion a été recrutée par Annie à la suite de son apprentissage

Institut « Anaïs » Annie LE CORRE a recruté Marion, à l'issue de son apprentissage, il y a 3 ans. Pendant son Brevet Professionnel (BP) esthétique cosmétique, Marion NICOLAS était 2 jours en formation et 3 jours en stage chez Annie. *« Après le CAP, le BP m' a permis d'approfondir mes connaissances, notamment en soins du corps, mais également en comptabilité et en gestion »*, explique Marion. *« Grâce à l'alternance, j'ai pu acquérir très vite une expérience de terrain, être plus à l'aise et compétente plus rapidement. »* Pour Annie, l'apprentissage a également été une opportunité de développer doucement son activité. *« Aujourd'hui, nous pouvons accueillir davantage de clients. Nous proposons de nouveaux services comme les massages et l'institut est ouvert du lundi au samedi. Recruter une apprentie nécessite de lui consacrer du temps. Au début, elle a beaucoup de choses à apprendre (le métier, les techniques, les produits...), mais le maître d'apprentissage apprend aussi à son contact (découverte de nouvelles méthodes...) »*, explique l'esthéticienne.

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
Un contrat pour rebondir

Pendant un an, entre juin 2010 et juin 2011, la Ville de Saint-Avé a recouru au Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) passerelle pour recruter 6 jeunes diplômés qui rencontraient des difficultés à trouver un emploi. Une expérience positive, à la fois pour la collectivité et pour les jeunes.

Créé dans le cadre du Plan de relance 2009, le CAE passerelle s'adressait aux jeunes diplômés de 16 à 25 ans. Il avait pour objet de faciliter leur insertion professionnelle en leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle pouvant être transférable dans le secteur marchand.

Pendant un an, la Ville a donc accueilli 6 jeunes diplômés au sein des services Espaces verts, Informatique, Eau et Assainissement, Assistance Administrative, Enfance Jeunesse et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). *« Cette expérience a été très positive et enrichissante aussi bien pour les jeunes que pour la collectivité, »* indiquent Raymonde PENOY LE PICARD, maire-adjointe à la vie économique, à l'emploi et à l'administration générale et Fabienne BROSSEAU, Responsable des Ressources Humaines.

Acquérir une réelle expérience

Pendant leur contrat, les jeunes ont rempli des missions ponctuelles qui répondaient à un vrai besoin de la collectivité. Dans certains cas, leur présence a permis de faire face à des pics d'activités irréguliers ou encore de développer les activités du service. Au CCAS, par exemple, le recrutement d'un agent en CAE a permis de définir les missions du poste et de voir si le besoin était réel et permanent avant de recruter un agent titulaire. In fine, l'expérience a abouti à la création d'un poste.

Ce contrat leur a offert l'occasion d'acquérir une réelle expérience professionnelle. Par ailleurs, comme la finalité n'était pas l'intégration de la fonction publique territoriale mais dans le secteur privé, les jeunes devaient effectuer des stages d'immersion en entreprise. Certains d'entre eux ont également bénéficié de formations qui leur ont permis de développer de nouvelles compétences.

Point fort du contrat : l'accompagnement

Chaque jeune disposait d'une personne ressource au sein de la collectivité. L'accueil des jeunes en CAE a représenté un investissement important pour la collectivité et leurs tuteurs. Cependant, l'expérience a aussi été très enrichissante pour les encadrants, qui, dans certains cas, ont connu leur première expérience dans la fonction de tuteur.

8 mois après la fin de leur contrat, le bilan de cette expérience s'avère positif pour les jeunes. Sur les 6, 2 sont encore en poste à la mairie, dont un qui a été titularisé, un jeune a été recruté en CDI dans une entreprise privée et deux ont trouvé un CDD.

Contrats aidés
Quel contrat pour quel employeur ?

CUI (Contrat Unique d'Insertion), CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et CIE (Contrat Initiative Emploi). Quel contrat pour quel employeur ? Les entreprises commerciales (secteur marchand) ont la possibilité d'embaucher les salariés dans le cadre d'un CIE (Contrat Initiative Emploi). Dans le secteur non marchand (Collectivités territoriales, établissements publics et associations), l'embauche est possible en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Pour les jeunes de moins de 26 ans, la Mission Locale du Pays de Vannes est gestionnaire de la mesure, pour les autres publics, c'est Pôle Emploi. Il s'agit dans tous les cas d'une aide aux entreprises à qui l'on donne des avantages pour l'embauche de leurs salariés. Pour tout savoir sur les différents contrats aidés (publics éligibles, taux de prise en charge, nature et durée du contrat), contactez la Mission Locale du Pays de Vannes (pour les jeunes de moins de 26 ans) ou Pôle Emploi.

Numéros utiles...

- **Bureau Information Jeunesse**
  22, avenue Victor Hugo
  Tél. 02 97 01 61 00 - bij@mairie-vannes.fr
  www.ij-bretagne.com/vannes

- **Pôle emploi**
  Tél. 3949
  www.pole-emploi.fr

- **Retrouvez toute l'info sur l'apprentissage et les aides de la Région Bretagne sur www.bretagne.fr**

- **Service civique**
  Le service civique permet à tous ceux qui le désirent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Il est ouvert à tous, et plus particulièrement aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Plus précisément, le service civique c'est :
  - un engagement citoyen reconnu et valorisé ;
  - une chance de vivre de nouvelles expériences ;
  - l'opportunité de se rendre utile et de faire bouger la société ;
  - un témoignage collectif de respect et de confiance.

  www.service-civique.gouv.fr

Marion KUNTZ
Intègre la fonction publique à l'issue d'un contrat aidé

Marion KUNTZ, 25 ans et originaire de la région vannetaise, travaille depuis mai 2010 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Avé où elle occupe un poste de conseillère en économie sociale et familiale.

Après un BTS économie sociale et familiale, Marion passe un Diplôme d'Etat en vue d'exercer le métier de Conseillère en économie sociale et familiale. Suite à l'obtention de son diplôme en 2008, elle rencontre des difficultés à trouver un premier emploi. Malgré une recherche active et quelques missions courtes, le manque d'expérience fait défaut lors des recrutements.

Après quelques mois de recherche, elle candidate au CCAS pour un contrat aidé d'un an (CAE passerelle, voir page 6). *« J'avais vu l'offre d'emploi sur le site de Pôle Emploi. Comme j'avais moins de 25 ans, j'ai été orientée vers la Mission Locale qui m'a donné les informations pour postuler. J'ai été retenue pour le poste. Le CCAS m'a offert l'opportunité d'une expérience intéressante et de longue durée. Il s'agissait d'une création de poste avec pas mal de choses à mettre en place dans un secteur que je connaissais, mais avec la découverte d'un environnement nouveau : la fonction publique territoriale ».* Dans le cadre du CAE, Marion a également eu l'opportunité de faire plusieurs périodes d'immersion en entreprise. Pour parfaire sa formation et améliorer la qualité du service aux usagers, elle est notamment allée en stage chez les partenaires et interlocuteurs avec lesquels elle est amenée à travailler quotidiennement : EDF, la Banque de France et la CAF.

Pendant son contrat, Marion a passé avec succès le concours d'assistant socio-éducatif. A la fin du CAE, son poste a été pérennisé. Elle a donc été recrutée en tant que stagiaire de la fonction publique et sera bientôt titularisée.

Conseillère en économie sociale et familiale

Le métier de conseillère en économie sociale et familiale consiste à assurer un accompagnement social individuel des familles. Spécialisée dans l'accompagnement sur le budget et la vie quotidienne, Marion reçoit les familles qui souhaitent être accompagnées dans la gestion de leur budget (suivi des comptes, prévision des dépenses, gestion des consommations d'eau et d'énergie, logement, alimentation...) en s'adaptant aux capacités et aux difficultés de chacun. Elle a également une mission d'aide et d'accompagnement dans l'instruction de dossiers administratifs (déclaration de revenu, demande d'allocation, fonds de solidarité logement) pour toutes les personnes qui rencontrent des difficultés. Elle peut effectuer de la négociation ou de la médiation entre les usagers et divers organismes. Elle travaille en partenariat avec les assistantes sociales du secteur.

La mission locale
Accompagner les 16-25 ans vers l'emploi

La Mission Locale du Pays de Vannes est au service des demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans et des entreprises. Côté jeunes, elle a pour vocation d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes sortis du système scolaire pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Chaque jeune est suivi tout au long de son parcours par un conseiller référent unique en lien avec les différents partenaires du territoire. Côté entreprise, l'équipe emploi (équipe SESAME) aide les entreprises au recrutement, informe et conseille sur les contrats et les mesures, valorise et présente les métiers auprès des jeunes, et accompagne leur intégration en entreprise.

mission locale
PAYS DE VANNES
accompagner les 16-25 ans vers l'emploi

Contact

Mission Locale du Pays de Vannes
22, avenue Victor Hugo - 56000 VANNES
Tél : 02 97 01 65 40 - Fax : 02 97 01 65 41
mlpv@mlpv.org

Insertion professionnelle

Travailler, se former : les aides du Conseil général

Premiers pas dans le monde du travail, formation à un métier ou réorientation professionnelle... Pour chacune de ces étapes de la vie, le Conseil général met à votre disposition des aides financières qui favorisent l'emploi et l'accès à la formation : Revenu de solidarité active (rSa), bourse d'apprentissage, fonds départemental d'aide aux jeunes. Les bénéficiaires du RSA peuvent profiter de l'accompagnement d'un chargé d'insertion professionnelle du Conseil général.

Localement, d'autres partenaires vous accompagnent :

• Vannes Relais
Structure d'insertion par l'activité économique, Vannes Relais met à disposition, des salariés demandeurs d'emploi, auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités (entretien, bricolage, jardinage, manutention, petits travaux de peinture).

11 Square Bon Accueil - BP 242
56007 VANNES Cedex
Tél. 02 97 63 59 90 - vannesrelais@orange.fr

• Rétrilog
Retrilog est une entreprise de logistique spécialisée dans la collecte et le transport de produits en fin de vie pouvant être réemployés ou destinés à être recyclés. Elle est conventionnée « entreprise d'insertion » par la direction du travail et recrute des personnes rencontrant des difficultés d'insertion.

28, rue Marcel Dassault - ZI de Kermelin
56890 SAINT-AVE
Tél. 02 97 44 54 25 - info@retrilog.fr
www.retrilog.fr

• Retravailler dans l'Ouest
Retravailler dans l'Ouest est une association loi 1901 dont la vocation est de « Construire et mettre en place des actions visant à résoudre les problématiques d'emploi des individus et des entreprises ». Elle intervient dans les domaines suivants : orientation, accompagnement emploi, formation qualifiante, continue et conseil RH.

Espace Jules Verne
10 B rue Joseph le Brix
56890 SAINT-AVE
Tél. 02 97 61 85 18 - antenne.morbihan@retravailler.org
www.retravailler-ouest.fr

La jeunesse au cœur de l'action régionale

Une charte et 45 propositions concrètes

Formation, emploi, mais aussi logement, santé, transports, projets et citoyenneté... La « Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne » a récemment été adoptée par le Conseil Régional. Elle cible quarante-cinq mesures concrètes.

L'objectif de cette charte : *« Accorder à la jeunesse la place qu'elle mérite dans notre société, en considérant les jeunes comme une chance pour la Bretagne et son avenir »*, résume Sylvie ROBERT, vice-présidente déléguée à la jeunesse.

Un jeune, un toit, une formation et une passion

La charte compte quarante-cinq mesures très concrètes qui sont mises en œuvre dès 2012. Elle distingue trois grands axes d'intervention visant à améliorer les conditions de vie des jeunes : créer les conditions de leur réussite éducative, faciliter leur insertion professionnelle et développer l'esprit d'initiative. Il s'agira, par exemples d'aider les apprentis astreints à un double logement, de rendre les tarifications plus attractives dans le TER, notamment aux heures de pointe, ou encore d'expérimenter le service public de l'orientation tout au long de la vie...

La Région veut ainsi mettre tous les jeunes de Bretagne (557 000 filles et garçons de 15 à 29 ans) encore plus au centre des politiques publiques qu'elle mène : les lycées et la formation (compétence majeure) bien sûr, mais aussi le logement, la santé ou encore les transports. Ceci à travers un « contrat vivant », construit avec les jeunes. La Région souhaite aussi favoriser la convergence des politiques jeunesse des collectivités bretonnes.

Pour info...

Consultez **la Charte d'engagement** pour les jeunes en Bretagne dans son intégralité : **www.bretagne.fr**

Un portail web dédié à l'information des jeunes bretons : lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires et jeunes actifs : **www.bretagne.fr/jeunes**

Élections, mode d'emploi

En 2012, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire leur Président de la République et leurs députés. Plus de 800 personnes se sont inscrites sur les listes électorales de Saint-Avé en 2011, portant ainsi le nombre total d'électeurs de la commune à 8 630. Ce petit mémo permettra à chacun de tout savoir sur les élections.

4 dates à retenir

• **Les dimanches 22 avril et 6 mai**
Élections présidentielles par scrutin majoritaire à deux tours.

• **Les dimanches 10 et 17 juin**
Élections législatives. La désignation des 577 députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale s'effectue par circonscription. Elles correspondent chacune à un siège.

La carte électorale

Une nouvelle carte électorale sera éditée pour tous les électeurs. Cette carte vous sera adressée par courrier à votre domicile courant mars 2012. Si vous n'avez pas reçu votre carte au mois de mars, veuillez vous adresser au service élections de la Ville.

Vote des jeunes électeurs

Pour voter, il faut avoir 18 ans révolus le jour du 1er tour du scrutin. Peuvent donc être inscrits d'office, les jeunes, recensés par l'INSEE, qui atteindront l'âge de 18 ans la veille du premier tour du scrutin présidentiel à minuit (le samedi 21 avril 2012) et, pour les législatives, le samedi 9 juin 2012. Ces inscriptions seront effectuées au plus tard le 1er février 2012 pour les élections présidentielles et jusqu'au 1er avril pour les élections législatives.

Les bureaux de vote

Pour rappel, la commune compte 9 bureaux de vote répartis comme suit :

- Bureau n°1 : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
- Bureau n°2 : Restaurant scolaire - Rue du Lavoir
- Bureau n°3 : École Anita Conti - Rue des Alizés
- Bureau n°4 : École Les Lucioles - Rue Olivier de Clisson
- Bureau n°5 : Salle Michel Le Brazidec
  Rue Olivier de Clisson
- Bureau n°6 : École Julie Daubié - Rue Olivier de Clisson
- Bureau n°7 : Centre culturel Le Dôme
  Rue des Droits de l'Homme
- Bureau n°8 : Ecole Anita Conti - Rue des Alizés
- Bureau n°9 : Salle Olympe de Gouges
  Place de l'Hôtel de Ville

Suite à l'augmentation du nombre d'électeurs sur la commune, une redistribution des bureaux de vote a été effectuée. La nouvelle répartition a engendré quelques changements par rapport au découpage précédent, notamment dans les bureaux n°1, 2, 8 et 9. Les personnes concernées par ce changement vont être informées par courrier. Le bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La démarche s'effectue auprès de la gendarmerie. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Vote des français établis hors de France

Les Français établis hors de France peuvent désormais voter dans les ambassades et les postes consulaires pour les élections présidentielles et les référendums et, depuis peu, pour les élections européennes et les élections des députés Français de l'étranger. Lorsqu'un électeur a choisi d'exercer son droit de vote à l'étranger, ou s'il est réputé voter à l'étranger, son choix vaut pour l'ensemble des scrutins dont la loi électorale prévoit qu'ils se déroulent en partie à l'étranger. Il ne peut dès lors voter en France que ce soit personnellement ou par procuration, sauf s'il a indiqué à l'ambassade ou au poste consulaire chargé de la circonscription consulaire où il réside, avant le dernier jour ouvrable de décembre, à 18 h, qu'il souhaite voter en France.

Vous avez 18 ans avant le 21 avril, venez retirer votre carte d'électeur en mairie

À l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté le maire vous remettra votre carte d'électeur. Cette rencontre sera aussi l'occasion d'échanger sur la citoyenneté et l'exercice du droit de vote au travers d'une pièce de théâtre. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Cérémonie de la citoyenneté
Samedi 17 mars - 10h30
Salle Olympe de Gouges
en mairie

Vœux à la population
Agenda 21 : tous les Avéens invités à s'impliquer

© Alexis TSVETOUKHINE

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée sous l'angle du développement durable. Le début de l'année a été marqué par le lancement de l'Agenda 21. Les Avéens, venus nombreux, ont été invités à s'impliquer dans le projet « Saint-Avé 2030 ».

Saint-Avé 2030 : passer toutes nos actions par le prisme du développement durable

« Pour faire simple », a expliqué le maire, *« un Agenda 21 est un ensemble d'actions, pour faire en sorte que toutes nos politiques soient respectueuses du développement durable. L'Agenda 21 de notre ville s'intitule « Saint-Avé 2030 ». Il est notre projet de territoire. Grâce à lui, nous allons passer toutes nos actions par le prisme du développement durable et essayer d'imaginer ce que sera Saint-Avé en 2030, c'est-à-dire dans une génération. C'est l'une des principales responsabilités des politiques : assurer aux générations futures les meilleures conditions de vie possibles. Saint-Avé doit s'inscrire dans cette démarche, et doit d'être une ville pour tous ».*

© Alexis TSVETOUKHINE

Un sac fait avec du plastique recyclé contre une bouteille

Symboliquement, les Avéens ont été invités à venir avec une bouteille en plastique. En contrepartie, ils se sont vus offrir un sac fabriqué à partir de bouteilles recyclées. Un premier geste symbolique pour s'engager tous ensemble dans la démarche Agenda 21.

2012, une année riche en projets

« 3,5 millions d'euros d'investissement ont été réalisés en 2011. Chacune des réalisations répondait déjà à un objectif de développement durable » a souligné le maire, parmi lesquelles l'inauguration de la salle Pierre Le Nouail suite à sa rénovation, la rénovation de la Chapelle Notre-Dame du Loc, l'inauguration de l'accueil de loisirs L'albatros, la carte subjective réalisée par les enfants, à travers laquelle ils nous ont offert leur vision de notre ville, mais aussi l'installation d'une ruche sur le toit de la mairie pour sensibiliser au respect de la biodiversité, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil municipal, la mise en place d'un plan des déplacements de la collectivité pour les agents municipaux.

Concernant les projets, 2012 verra notamment la rénovation de l'école des Lucioles (isolation et accessibilité), les travaux de la rue Cadoudal à Tréalvé, le début des travaux de la future salle polyvalente, la création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) pour les personnes atteintes de troubles de la désorientation au sein de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la création d'un café des parents à L'albatros, un café des âges, et encore la mise en place d'un guichet unique en septembre. Au niveau intercommunal, des réflexions importantes seront à nouveau lancées en 2012 avec la mise en place d'un nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), plus exigeant notamment en matière d'urbanisme commercial.

Plus d'infos sur l'agenda 21

Retrouvez la vidéo de présentation et les 77 actions de l'Agenda 21 sur le site Internet, de la Ville : **www.saint-ave.fr**

Vœux à la gendarmerie
Renforcer la sécurité des bâtiments

Le maire, Hervé PELLOIS, entouré de la police municipale, des membres de la société de sécurité SBS, des membres du Conseil municipal et d'agents municipaux, a présenté ses vœux à la communauté de brigades de gendarmerie de Vannes - Grand-Champ.

Comme le veut la tradition à Saint-Avé, le maire, a présenté ses vœux à la communauté de brigades de gendarmerie de Vannes-Grand-Champ. À cette occasion, il a dressé le bilan de l'année écoulée et évoqué les projets 2012, notamment la mise en œuvre du diagnostic de sûreté réalisé par la gendarmerie.

En introduction, le maire a salué la collaboration étroite entre la gendarmerie et la police municipale. Temps fort de cette collaboration en 2011, la réalisation d'un diagnostic de sûreté qui a permis d'identifier les actions à mettre en œuvre pour dissuader les actes malveillants. Le Commandant L'HER a présenté un bilan positif en matière de sécurité routière. À noter également une baisse des cambriolages. *« Il y a eu deux fois moins de cambriolages en 2011 qu'en 2010 »*, souligne le Commandant, *« mais davantage d'atteintes aux biens et aux établissements financiers et industriels »*.

Suite à la réalisation du diagnostic de sûreté, 2012 verra la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions pour faciliter la vie des Avéens et améliorer la sécurité des bâtiments publics. Elles portent notamment sur le renforcement de l'éclairage public, la protection des ouvertures des bâtiments et le renforcement de la vidéo protection des bâtiments publics dans des endroits très ciblés où certains soucis ont été constatés (complexe sportif et Dôme). Des dispositifs anti escalade seront également installés, afin de limiter le risque d'intrusion dans les bâtiments publics.

La prochaine étape consistera en la réalisation d'une étude de faisabilité, à la fois technique et financière de ces préconisations. La mise en œuvre de ces propositions se fera petit à petit, en fonction des effets attendus et du prix des mesures.

Par ailleurs, une convention de « rappel à l'ordre » a été signée avec le procureur. *« Elle permet, en cas de troubles mineurs sans dépôt de plainte, de convoquer les auteurs identifiés en mairie et de leur rappeler la loi »*, indique Hervé PELLOIS.

Enfin, le maire a rappelé que la collaboration serait à l'avenir encore plus efficace, si l'implantation de la gendarmerie sur le territoire de Saint-Avé se concrétisait.

Réunion publique sur la sécurité publique
Mercredi 29 février - 20h30 - Le Dôme

La communauté de brigades de gendarmerie de Vannes Grand-Champ organise, en partenariat avec la Ville de Saint-Avé, une réunion publique sur la sécurité publique le **mercredi 29 février à 20h30 au Dôme**. La réunion sera animée par le Lieutenant L'HER, Commandant de la brigade de gendarmerie. Elle aura pour objet la présentation de la gendarmerie et de ses missions. Un point sera fait sur la situation de la délinquance au niveau national et local. Des conseils de prévention, pour éviter les cambriolages, notamment, seront dispensés à destination des particuliers, entreprises et commerçants.

Cette réunion publique sera également l'occasion de présenter la collaboration entre la Ville de Saint-Avé et la gendarmerie. Hervé PELLOIS, Maire de Saint-Avé, interviendra pour présenter les actions de la Ville dans le domaine de la prévention, menées en concertation avec la gendarmerie. Le lieutenant L'HER et M. PELLOIS répondront ensuite aux questions du public.

2012, année de l'intergénérations

Le vieillissement de la population modifie les modalités de solidarité intergénérationnelle et pose la question de l'intégration des jeunes. Favoriser les liens entre les différentes générations doit permettre à chacun de trouver sa place dans la société. La solidarité intergénérationnelle nous concerne tous : collectivité, entreprise, association, citoyen...

L'intergénération un enjeu prioritaire de la Municipalité depuis plusieurs années. L'année de l'intergénérations vise à la fois à renforcer et à apporter un éclairage particulier aux mesures mises en œuvre pour rapprocher les jeunes générations des plus anciennes.

Chaque année, de nombreuses actions sont mises en place. Régulièrement, des rencontres sont organisées entre les élèves des écoles, les jeunes de l'Espace Animation et les résidents de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Les ateliers informatique, jeux vidéo, jeux de société, cuisine... sont autant de rencontres conviviales qui leur permettent de partager leurs expériences et d'apprendre mutuellement les uns des autres.

Dans le même esprit, depuis une dizaine d'années, le rallye interquartiers intergénérations des Journées Européennes du Patrimoine offre l'occasion d'une rencontre entre voisins, toutes générations confondues. Tout comme les fêtes de quartiers qui sont organisées par les habitants avec le soutien logistique des services municipaux.

En février dernier, les jeunes de l' Espace Animation et les résidents de l' EHPAD, accompagnés par Antoine CHATEAU, artiste peintre, ont réalisé une fresque à l' EHPAD.

2012, création d'un café des âges

En 2012, d'autres actions ouvertes à tous verront le jour. On peut évoquer une journée « portes ouvertes » à l'Espace animation pendant les vacances de Pâques, des olympiades entre les associations sportives au printemps, des veillées contées en breton et en gallo, un jeudi de l'été à l'EHPAD, la participation des jeunes à la fête des familles de l'EHPAD et au repas des aînés, un atelier « écriture d'histoires d'anciens » par les enfants, etc. 2012 verra également la création d'un « Café des âges » (espace de rencontre et de discussion entre les générations sur des thématiques transversales) et d'un Système d'Echange de Services à l'initiative de Familles Rurales.

Un projet associatif ?

Dans le cadre de l'année de l'intergénérations, toutes les associations, comités de quartier et particuliers qui le souhaitent, sont invités à une réunion de mise en place d'une fête de la Ville, sous une forme à déterminer ensemble. Rendez-vous : le mercredi 7 mars à 20 h 15 au Manoir du Kreisker.

Repas des aînés : dimanche 1er avril au restaurant scolaire

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 1er avril. Tous les Avéens âgés de plus de 74 ans sont invités à y participer. Si vous avez 74 ans et que vous n'avez pas reçu de carton d'invitation, veuillez vous faire connaître auprès de Madame MORIO au CCAS.
Tél. 02 97 60 70 10 - ccas@saint-ave.fr

Le Conseil municip@l en ligne

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil municipal sur le site Internet de la Ville de Saint-Avé : www.saint-ave.fr

Au conseil du 9 décembre :

- *Approbation du Plan Local d'Urbanisme (un document présentant le PLU sera prochainement diffusé)*
- *Présentation des rapports d'activités de Vannes agglo et du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM)*
- *Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau - SIAEP Saint-Avé Meucon*

Accédez directement aux délibérations en flashant ce code avec votre smart phone.

Jacqueline COLSON
1re Vice-présidente Nationale de la Société de Saint-Vincent de Paul

© Alexis TSVETOUKHINE

Une vie au service des autres

Avant de devenir bénévole à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Jacqueline COLSON avait déjà choisi sa carrière avec soin. *« Élève chez les Ursulines, j'y ai appris certaines valeurs essentielles. J'ai toujours eu la fibre pour m'occuper des autres »*, explique Jacqueline. *Je me suis, tout naturellement, tournée vers la profession d'infirmière libérale. Un travail qui me prenait 14 heures par jour, mais qui me permettait d'être au plus près des malades ».*

Parallèlement à son travail d'infirmière, elle devient bénévole à la Conférence de Saint-Vincent de Paul. *« Je m'en souviens, c'était il y a vingt ans... un 27 septembre ! J'assistais à la messe de la fête de Saint-Vincent de Paul à la Cathédrale de Vannes et la Présidente de l'époque avait lancé un appel pour avoir des bénévoles supplémentaires dans sa conférence. Je me suis dit : pourquoi pas moi ? Je pourrais enfin mettre à profit mes convictions profondes : aider les plus démunis, lutter contre la précarité et la solitude. »*

Jacqueline y consacre tout d'abord quelques heures par semaine. Puis, l'heure de la retraite venue, elle devient Présidente par intérim de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la Cathédrale à Vannes pendant sept ans et enfin, Présidente Départementale. Marche après marche, Jacqueline gravit les échelons de la hiérarchie au sein de l'association. Elle est élue Administrateur National puis 1re Vice-présidente Nationale et, depuis mars 2011, elle assure l'intérim de Bruno DARDELET, le Président national, indisponible.

Quid de La Société de Saint-Vincent de Paul ?

« C'est une association, loi 1901, née en France en 1833, » explique Jacqueline COLSON. *« Elle regroupe des bénévoles mettant leur foi au service des plus pauvres. Ce grand mouvement de charité qui a une antenne dans chaque département français et en Outre Mer est devenu international. La Société de Saint-Vincent de Paul est présente sur 5 continents, »* ajoute-t-elle, *« soit 141 pays ! Elle ne compte pas moins de 700 000 membres ! ».*

Forte d'une fusion avec 35 associations françaises spécialisées (la Mie de pain, les Chevaliers pontificaux (association qui vient en aide aux prêtres âgés dans le besoin)...), la conférence a pu diversifier et multiplier ses actions caritatives. *« Nous visitons les gens qui souffrent de solitude, »* précise Jacqueline, *« nous aidons les mamans en difficulté, nous gardons les enfants. Nous distribuons des vivres et des vêtements. À Saint-Avé, l'association n'a pas été oubliée. Nous bénéficions d'un local où la Conférence du Loc, qu'elle a créée, accueille tous les gens qui ont besoin d'aide. Nous partageons ce local avec le Secours Catholique. »*

Et de conclure : *« Nous accueillons tous ceux qui cherchent un peu d'aide, de chaleur, d'amitié, de réconfort, d'un moment convivial... autour d'un café ! Il ne faut pas hésiter à nous rendre une petite visite. »*

Cette vie de dévouement a été fort justement récompensée par François FILLON, en novembre dernier, qui l'a élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Décoration qui lui a été remise par l'ancien préfet honoraire, Gérard BOUGRIER, lui-même Officier de la Légion d'honneur. Celui-là même qui a succédé à Jacqueline à la présidence départementale du Morbihan lorsqu'elle est allée à Paris pour... de plus hautes fonctions !

Alexis TSVETOUKHINE

Contact

Points d'accueil
4, bis rue du 5 août 44 (le mardi de 9h30 à 11h30)
56890 SAINT-AVE
Tél. 06 08 03 34 99

23 rue Texier Lahoulle
56000 VANNES
Le Secours Catholique de Saint-Avé est ouvert le Jeudi

Précision :
- Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) lorsqu'il s'agit du plan national
- Conférence Saint-Vincent de Paul lorsqu'il s'agit des associations locales.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Stationnement
Fausses contraventions des jeunes élus

Raphaël, Margot, Klervi, Axelle, Giovanni, Océane, Noam, accompagnés de Marc LE GUEVELLO, coordinateur du temps périscolaire et de Nicole LANDURANT, conseillère municipale, ont distribué des fausses contraventions aux automobilistes mal stationnés.

En février dernier, les enfants du CME, conduits par Marc LOQUET, conseiller municipal référent sécurité routière, Nicole LANDURANT, conseillère municipale, Marc LE GUEVELLO, coordinateur du temps périscolaire et Jean-Claude DYENS, policier municipal, ont mené une action de sensibilisation sur le stationnement gênant.

L'action a été menée à proximité des écoles Notre-Dame, les Lucioles, Julie DAUBIE et Anita CONTI. Les jeunes conseillers du groupe « Prévention, infrastructures, animations », équipés d'un gilet de sécurité, ont distribué des fausses contraventions aux automobilistes mal stationnés. Un message signalait *« À Saint-Avé, faut bien se garer, pas sur les trottoirs, ni sur les passages piétons »*, et *« Qu'aujourd' hui c'est gratuit, la prochaine fois on compte sur vous ! »* La fausse contravention donnait aussi une information sur la « zone 30 », dans laquelle le piéton est prioritaire. Au total, 20 enfants du CME ont participé à l'action. *« Globalement, l'action a eu un bon impact »*, indique Marc LE GUEVELLO, coordinateur du temps périscolaire, *« L'objectif était de faire prendre conscience aux automobilistes des infractions commises et de la gêne occasionnée »*.

Rue Henri Dunant
Aménagements vandalisés

En octobre dernier, des aménagements Rue Henri Dunant ont été vandalisés. Les travaux, réalisés par les services techniques municipaux, avaient pour but de sécuriser la traversée piétonne des enfants qui se rendent à l'école et au collège Notre-Dame, et de faciliter le passage d'une jeune fille en fauteuil. Les aménagements portaient sur la réduction de la vitesse de circulation et l'amélioration de la visibilité. Une semaine après la fin des travaux, les potelets qui avaient été installés ont été coupés. La Municipalité condamne fermement cet acte de vandalisme qui porte atteinte à la sécurité des piétons, et notamment des enfants qui empruntent régulièrement ce passage piéton, et nuit à l'accessibilité de la voirie pour les personnes handicapées. Pour assurer une sécurité optimale de tous les usagers de la route, il est primordial de respecter les aménagements réalisés.

Familles Rurales Saint Avé : opération diagnostics thermiques sur des habitations individuelles existantes

Un ménage français dépense en moyenne 2 400 € par an pour s'éclairer, se chauffer, faire fonctionner les appareils électroménagers, se déplacer (à parts égales entre les carburants et les énergies domestiques comme électricité, gaz, fuel, etc.).

Selon l'ADEME, il est possible de réduire de moitié cette dépense avec des installations de chauffage adaptées et une très bonne isolation thermique. Pour illustrer les points faibles thermiques des habitations existantes, Familles Rurales, en partenariat avec la Ville de Saint-Avé et l'UBS (Université de Bretagne Sud), organise le diagnostic par caméra infrarouge d'une douzaine d'habitations représentatives de l'habitat existant à Saint-Avé. La synthèse de ces diagnostics fera l'objet d'une communication publique, assortie de propositions de solutions techniques et de bilans financiers, dans le courant de la semaine du développement durable (du 1er au 7 avril 2012). À cette occasion, Familles Rurales présentera la maison EcoSphèRES, sorte de boite à idées pour réduire les consommations d'énergie dans la vie courante.
Pour toute information : **famillesruralesstave@free.fr**

Retour sur...

Les vœux aux acteurs économiques

3 retraités médaillés. La cérémonie a été l'occasion, pour le maire, de remercier 3 chefs d'entreprises retraités pour leur contribution à la vie de la commune. Hervé PELLOIS a remis la médaille de la Ville à Didier DISSAIS, qui a créé la charcuterie de l'espace Du Guesclin, à Alain LE CHEVILLER, entreprise de couverture, et à Alain PENOY, entreprise d'électricité.

Comme le veut la tradition, le maire a présenté ses vœux aux acteurs économiques en début d'année. Accompagné de Raymonde PENOY LE PICARD, adjointe en charge de la vie économique, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux entrepreneurs et présenté les grandes lignes de l'agenda 21 « Saint-Avé 2030 », le projet de territoire pour les 20 ans à venir (voir page 10). Il a plus précisément présenté l'enjeu *« Une économie dynamique et verte pour un environnement préservé »* qui vise à renforcer notre tissu économique local. *« Cela passera notamment par le développement de la zone du Poteau Nord, mais également par la valorisation des parcs d'activités existants, le renforcement du commerce en centre-ville et le maintien de l'agriculture »*, a-t-il ensuite développé.

400 entreprises installées à Saint-Avé

Le maire s'est réjoui que la ville ait dépassé le cap des 400 entreprises. Il a également mentionné la hausse significative du chômage et rappelé que l'Espace Emploi met tout en œuvre pour assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il a terminé par la présentation des projets 2012 notamment, l'amélioration de la desserte de Saint-Avé par le réseau TPV en septembre 2012, l'aménagement de l'espace Bossuet et la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Bienvenue à...

MAURY Conduite

Autoécole : formation permis B, conduite accompagnée, conduite supervisée, cours de code. Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h

Parc d'activités de Saint-Thébaud
2, rue François Tanguy Prigent - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 02 97 26 83 45 / 06 62 85 30 70
www.maury-conduite.fr

EOPSE
Peggy LONGAUD LEBARILLIER

Conseil en communication et production

9, rue Jacques Cassard - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 02 97 61 90 90 / 06 88 97 84 98
eopse.communication@gmail.com
http://eopse.com

« Dépôt-vente Avéen »
Joël BESNIER

Dépôt-vente

Parc d'Activités de Kermelin
3 rue Yves Le Prieur - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 02 97 01 47 09

« KI-DEPANN »
Bruno MAILLARD

Dépannage rapide à domicile

Kervaines - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 06 49 64 36 94

Docteur Pierre-Emmanuel ROTTY

Chirurgien-dentiste

23, place François Mitterrand - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 02 97 01 95 55

Tiez écolo
Pierre LE BRETON

Pour l'ensemble de vos travaux de rénovation et constructions neuves. Études, conseils et réalisations.

3 allée de la Rivière - 56890 SAINT-AVÉ
Tél. 02 97 44 19 81 / 06 62 00 15 92
tiezekolo@gmail.com

Animation de Noël : les gagnants récompensés

Début janvier, les responsables de l'association des commerçants et artisans (UCAAVE) ont remis les lots de l'animation organisée à Noël. Bénédicte GUILBERT a gagné 500 € en bon d'achat ; Anna LORIC, 200 € ; Marielle BOISARD 100 € ; Véronique PAUVERT, Franck LEROUX, Marie-Thérèse GAINCHE, Marie-Jo MOISAN, Michelle DANIEL, Gisèle BOCHER, Christiane GOT, Nathalie LE NAOUR, Ludovic GIRARD, Christophe LEBRUN, Lydie SAVATIER, Pierre TINE, Gilberte ROBERT et Gaétan PENSEC ont remporté 50 € chez les 30 commerçants et artisans participants.

Biodiversité
Une ruche sur le toit de la mairie

© Alexis TSVETOUKHINE

Depuis cet été, le toit de la mairie accueille une ruche et ses 40 000 abeilles.

Depuis l'été dernier, une ruche a été installée sur le toit végétalisé de la mairie. L'objectif de cette action Agenda 21 est d'agir pour la biodiversité et renforcer sa protection.

Organisme vivant très sensible à la qualité environnementale, et notamment aux pesticides, l'abeille joue un rôle majeur pour l'environnement. Elle participe à près de 80 % de la pollinisation des espèces végétales assurant la reproduction des fleurs et fruits de nos jardins. Aujourd'hui, les abeilles sont de plus en plus menacées. Empoisonnées par les pesticides et menacées de famine pour cause de monoculture dans les campagnes, on estime que 30 à 40 % des abeilles périssent chaque année.

© Alexis TSVETOUKHINE

La désoperculation. Cette étape consiste à enlever la pellicule de cire qui ferme les alvéoles remplies de miel. L'opération se réalise avec un couteau à désoperculer en tranchant la couche de cire de bas en haut.

Pour y remédier, beaucoup de villes et de nombreuses grandes entreprises ont installé des ruches. *« La protection de la biodiversité commence à l'échelle locale »*, explique Thierry EVENO, maire-adjoint en charge du développement durable. *« Il est primordial de conserver et protéger nos ressources vives, de mettre en valeur notre patrimoine, afin de tendre vers l'excellence écologique. L'installation d'une ruche sur le toit de la mairie est un des moyens concrets d'y parvenir »*.

Aussi, il n'est pas aberrant de voir fleurir les ruches en ville. En effet, on y trouve moins de pesticides que dans les campagnes. Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fleurissement y est très diversifié. La ville offre donc un environnement très favorable au développement des abeilles, qui produisent un miel au goût particulier en raison de la diversité de la flore. Chaque jour, les abeilles de la ruche butinent dans un rayon de 4 km. La présence d'abeilles en ville permet ainsi aux particuliers de voir leurs arbres se remplir de fruits une fois la saison venue.

À Saint-Avé, l'installation de la ruche a été menée avec l'aide précieuse de Marie-Paule TSVETOUKHINE. Apicultrice amateure, elle a préparé l'arrivée de la ruche sur le toit de la mairie et partagé ses connaissances et sa passion pour les abeilles avec les agents du service espaces verts.

Et pour aller plus loin dans la protection de la biodiversité et des abeilles, d'autres mesures concrètes seront progressivement mises en œuvre. Action phare de l'Agenda 21, l'opération « Vers un territoire zéro pesticide », vise notamment la suppression définitive de l'utilisation des pesticides par les services municipaux pour l'entretien des espaces publics. Des actions de sensibilisation des Avéens seront menées en parallèle.

Première récolte en août dernier

La première récolte de miel a eu lieu en août dernier en présence des enfants de l'accueil de loisirs. Après avoir écouté attentivement les explications de Marie-Paule, ils ont participé aux différentes étapes de la récolte (désoperculation, extraction, mise en pots...). L'après-midi s'est tout naturellement terminé par une dégustation de miel et de pain d'épices. Chaque enfant est reparti avec un petit pot de miel.

Printemps 2012
La biodiversité à l'honneur

Le printemps 2012 sera consacré à la biodiversité à Saint-Avé. A cette occasion, le groupe de travail « biodiversité », les services municipaux (culturels, espaces verts, enfance jeunesse et le Conseil Municipal des Enfants) invitent à la découverte de la vie des abeilles et libellules...

© Jean DAVID
© Alexis TSVETOUKHINE
© Jean DAVID

Atelier création d'abeilles en plastique
Samedi 10 mars après-midi - Hall du Dôme
Atelier création d'abeilles en plastique animé par Annick MAISONNEUVE de l'association Marque Page.

Exposition « Un toit pour les abeilles »
Du 3 au 28 avril - Médiathèque Germaine TILLION
Aux heures d'ouverture de la médiathèque

Heure du conte sur les abeilles (3/5 ans)
Mercredi 4 avril 15h30 - Médiathèque Germaine TILLION
Contes 3/5 ans animés par Annick MAISONNEUVE, association Marque Page, et Marie-Paule TSVETOUKHINE, apicultrice amateure.

Conférence sur la biodiversité
Mercredi 4 avril 20h30 - Le Dôme
Présentation des résultats de l'étude sur le patrimoine naturel de la commune réalisée en 2005 par Bretagne Vivante.

Expo photos « Nos coloc à terre »
Du 17 avril au 14 mai - Hall de la mairie
Du 15 au 26 mai - Hall du Dôme
« Petit florilège de quelques espèces discrètes qui nous entourent », par Frédéric LAVIE, photographe naturaliste.

Ateliers fabrication des pièges à frelons et préparation de pain d'épices
Mercredi 18 avril matin - Accueil de loisirs L'albatros
Les ateliers seront animés par Marie-Paule TSVETOUKHINE.

Heure du conte sur les abeilles (+ de 5 ans)
Mercredi 18 avril 15h30 - Médiathèque Germaine TILLION
L'heure du conte sera animée par Anne GRIMAUD, de la médiathèque, Maria, association Marque Page, et Marie-Paule TSVETOUKHINE. Elle sera suivie d'une dégustation de pain d'épices préparé par les enfants de L'albatros le matin même.

Parcours d'animation ludique sur les abeilles - Tout public
Jeudi 19 avril de 17h à 19h - Le Dôme
Le Conseil Municipal des Enfants (CME) et les enfants du centre de loisirs L'albatros proposent un parcours ludique sur les abeilles. Passez d'atelier en atelier et, en fin de parcours, répondez aux questions du quiz et gagnez des cadeaux.

- **Atelier « jardinage »**
  Agir pour la biodiversité, c'est aussi connaître les plantes. Apprenez à connaître les plantes et à semer des graines. Atelier animé par l'équipe Espaces verts des services municipaux.
- **Atelier « la ruche et ses accessoires »**
  L'abeille, la ruche, le miel... Apprenez tout sur la vie des abeilles : l'essaimage, la production du miel, la récolte... et l'importance du rôle des abeilles pour la biodiversité. Atelier animé par Marie-Paule TSVETOUKHINE.
- **Atelier « pièges à frelons »**
  Découvrez comment fabriquer, à partir d'objets recyclés, un piège à frelons pour préserver les abeilles.

Et aussi... projection de film et dégustation de pain d'épices

Conférence sur les libellules
Dimanche 13 mai 11h - Salle Olympe de Gouges
Frédéric LAVIE, photographe naturaliste, est passionné par les libellules. À l'occasion d'une conférence, il présentera les libellules, et notamment l'Agrion de Mercure, une espèce rare et protégée présente sur la commune.

Renseignements à la Médiathèque
Tél. 02 97 44 45 25 - mediatheque@saint-ave.fr
www.saint-ave.fr

Rejoignez le groupe de travail « biodiversité »

Créé à l'initiative de la Ville, le groupe de travail « biodiversité » est composé d'élus et de personnes extérieures, experts et passionnés de la biodiversité. Une étude réalisée en 2005 par Bretagne Vivante, a révélé la richesse du patrimoine naturel de la commune. Ce groupe de travail a notamment pour objectif de mieux faire connaître cette richesse, de sensibiliser et de valoriser la biodiversité.

Toute personne intéressée par ses questions et désireuse de rejoindre le groupe est invitée à se faire connaître en mairie : mairie@saint-ave.fr - 02 97 60 70 10.

Pierre LE BODO,
nouveau Président de Vannes agglo

Pierre LE BODO a été élu à la présidence de Vannes agglo le 14 novembre dernier suite à la démission de Gilles AUVRAY.

De conseiller municipal, Pierre LE BODO est devenu adjoint à la culture, puis adjoint aux travaux et déplacements. Il était également vice-président de la communauté d'agglomération en charge des déplacements.

Âgé de 64 ans, il a fait toute sa carrière professionnelle dans le bâtiment, en qualité de cadre dirigeant d'entreprises importantes puis comme responsable de l'immobilier scolaire de l'enseignement catholique. Natif de Questembert, il est marié, a deux enfants et deux petits-enfants. Centriste modéré de toujours, il a été sensible à la tentative d'ouverture de l'UMP. Il se positionne aujourd'hui du côté de l'alliance centriste.

Jean-Baptiste MILCAMPS
Nouveau Directeur Général des Services de Vannes agglo

Suite au départ de Patrick MALFAIT, au Conseil général du Morbihan, Vannes agglo a accueilli, début janvier, son nouveau directeur général des services, Jean-Baptiste MILCAMPS.

Agé de 35 ans, marié et père de quatre enfants, il était, depuis janvier 2009, directeur des espaces littoraux et des activités maritimes au Conseil général du Morbihan.

Ingénieur du Corps du génie rural, des Eaux et des Forêts et ingénieur agronome de l'INA P-G, Jean-Baptiste MILCAMPS a été directeur-adjoint du parc national de Port Cros (Var). Il a également été sous-préfet en charge du littoral pour la région Languedoc-Roussillon de 2007 à 2008.

En avril, les jours de collecte des déchets changent
Retrouvez toutes les informations dans le calendrier de l'agglo

À partir du 2 avril, la fréquence et les jours de collecte des déchets ménagers vont changer. Reportez-vous au calendrier joint à cette revue municipale pour connaître les jours de collecte dans votre quartier. Conservez bien ce calendrier, il vous sera utile toute l'année.

En cas de doute, consultez le site Internet de Vannes agglo : **www.vannesagglo.fr**. Vous y trouverez la liste des rues de votre commune et les jours de collecte.

Expression de la liste Saint-Avé solidaire et durable

« Saint-Avé 2030 », un projet pour notre territoire

Vous avez été nombreux à vous manifester à l'occasion du lancement de l'Agenda 21 de Saint-Avé, lors de la dernière cérémonie des vœux, le 6 janvier dernier, lors du lancement de notre Agenda 21.

Nous avons souhaité marquer par un temps fort le lancement de ce programme d'actions. Intitulé « Saint-Avé 2030 », il constitue désormais notre projet de territoire pour les 20 prochaines années.

Résolument participatif, un travail énorme a été fourni pour construire ce projet de territoire, qui était l'un de nos engagements pris lors des dernières élections municipales de 2008. De nombreux ateliers de travail réunissant agents de la collectivité, élus municipaux et citoyens Avéens ont élaboré des propositions pour améliorer la vie à Saint-Avé. Ce projet repose également sur les politiques municipales, qui ont été précisées en décembre 2009. Le plan d'actions a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal le 3 novembre dernier. Sa mise en œuvre démarre, étape pour laquelle nous solliciterons bien évidemment votre participation.

Transports, aménagement du territoire, développement économique, logement, handicap, accès à la culture et au sport, protection du cadre de vie, sécurité ou encore respect de notre environnement : toutes les sujets sont abordés. Aucun ne doit être laissé de côté, il en va de la cohérence de notre action. Nous nous efforçons de nous poser les bonnes questions à l'occasion de chacun de nos projets, et c'est tout le sens porté par cet Agenda 21.

« Saint-Avé 2030 » est issu d'une volonté politique forte. Il a pour but de mettre notre ville sur les rails d'un développement durable, avec le concours de tous, en anticipant les changements de notre territoire et de notre société. Y penser dès maintenant, c'est pouvoir y répondre au mieux demain. Cette feuille de route guidera le développement de Saint-Avé pour les 20 ans à venir. C'est pour cette raison qu'il constitue un acte majeur de notre mandat.

Courrier des lecteurs

Guichet Unique

« J'ai lu que la Ville de Saint-Avé allait mettre en place un guichet unique pour toutes les inscriptions à l'accueil de loisirs, au restaurant scolaire... Comment ça fonctionne ? »

Afin de simplifier vos démarches auprès des services liées à l'enfance et à la vie scolaire, la Ville de Saint-Avé ouvrira un guichet unique en septembre 2012. Il vous permettra de découvrir, dans un lieu unique, les activités proposées par la Ville, d'y inscrire vos enfants et de les régler rapidement et en toute simplicité.

Le guichet unique centralisera les démarches concernant l'accueil de loisirs (pour les enfants de 3 à 12 ans) et les séjours (pour les enfants de 3 à 18 ans), l'Ecole Municipale de Musique, le restaurant scolaire, les inscriptions dans les écoles primaires publiques et à la garderie périscolaire (des écoles primaires publiques).

Un seul lieu, un seul service municipal, interlocuteur unique, pour effectuer toutes vos démarches administratives et assurer le suivi de votre dossier, depuis l'inscription jusqu'à la facturation du service.

Écoles fleuries
Anita CONTI reçoit le 1er prix national

L'école Anita CONTI, qui jardine avec ses élèves depuis déjà une dizaine d'années, s'est à nouveau distinguée au concours des écoles fleuries. Après un prix national en 2010, l'Ecole Anita CONTI se voit décerner le 1er prix du concours « écoles fleuries - apprendre en jardinant pour un développement durable », organisé par l'Education Nationale et l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). Ce prix récompense le travail réalisé l'an dernier sur le goût et les couleurs. Jusqu'à présent, seuls les élèves de maternelles avaient un potager. Le jardin de l'école s'est agrandi pour permettre aux élèves de CM1 d'y participer également.

Une petite délégation de l'école composée de Sandrine ARRAULT, directrice, accompagnée de Florence LE PESQUER, enseignante, Martine LE BERRIGAUD, ATSEM, Sylvie DANO, adjointe à la vie scolaire, Cécile LE LAMER de la Direction Départementale de l'Education Nationale, mais aussi Marine, élève de moyenne section, Rubens, élève de grande section et Ambre, élève de CP, s'est rendue à Paris en janvier dernier. La délégation avéenne s'est vue offrir une balade dans la capitale en métro, bateau-mouche, et le déjeuner à l'école Rollin... La cérémonie officielle de remise du prix a eu lieu le 3 février à l'école, en présence des parents, des agents de l'école et des partenaires.

Les Lucioles et Julie DAUBIE
Regroupement des deux écoles à la rentrée prochaine

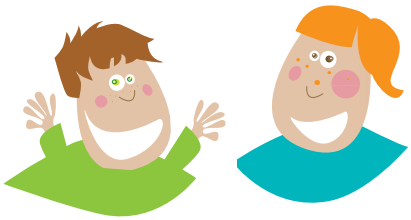

A la rentrée prochaine, l'école maternelle Les Lucioles, et l'école élémentaire Julie DAUBIE vont se regrouper pour ne faire qu'une école primaire. Cette nouvelle organisation permettra d'offrir un meilleur service aux élèves.

© Julie LE MOAL

Le regroupement, proposé par la Municipalité et l'Inspection Académique, fait suite à la décision du Conseil d'école extraordinaire en janvier dernier. La réflexion était menée, depuis plusieurs mois, en concertation avec la Municipalité, l'Inspection Académique et les enseignants. Le projet est en adéquation avec le regroupement des deux associations de parents d'élèves (« Julie la luciole »).

Cette nouvelle organisation permettra d'offrir un meilleur service aux élèves avec, notamment, une continuité dans le suivi des l'élèves, le basculement automatique, sans formalités administratives, de la grande section au cours préparatoire, la possibilité de créer une classe mixte en grande section et CP, et donc équilibrer les effectifs, un travail commun entre tous les enseignants. Par ailleurs, la future directrice de l'école sera déchargée à temps complet et, donc, davantage disponible pour accueillir les parents.

La gestion de l'établissement sera aussi simplifiée (un seul interlocuteur, un seul conseil d'école...). La mutualisation du budget rendra possible la mise en œuvre d'un projet pour le groupe scolaire. Certains services, comme la garderie, pourront être mutualisés.

Les locaux ne changeront pas. Il reste maintenant à trouver un nom à l'école. Le choix sera débattu en Conseil d'école et voté en Conseil municipal avant la rentrée de septembre.

Journée portes ouvertes des écoles publiques
Vendredi 27 et samedi 28 avril

Les parents d'élèves sont invités à rencontrer les enseignants et à découvrir les locaux et les activités des écoles à l'occasion des journées portes ouvertes :

- Anita Conti : **vendredi 27 mars de 16h30 à 18h**
- Les Lucioles et Julie DAUBIE : **samedi 28 mars de 9h à 12h**

Apprendre le breton à l'école
dès la maternelle

Les enfants de CM1 et CM2 des classes bilingues publiques du pays de Vannes ont passé une demi-journée au collège Jules SIMON en compagnie d'Iwan CALVEZ pour découvrir leur futur collège.

Les écoles publiques, maternelle Les Lucioles et élémentaire Julie DAUBIE, ainsi que l'école privée Notre-Dame, offrent la possibilité aux enfants, dès la petite section de maternelle et jusqu'au CM2, d'apprendre le breton.

La langue bretonne est utilisée dans la vie quotidienne de la classe, langue de communication et langue d'enseignement de certaines matières. Au sein des écoles les Lucioles et Julie DAUBIE, l'enseignant définit la répartition des enseignements en langue bretonne. À l'école Notre-Dame, l'enseignement se fait pour moitié dans chaque langue.

Enseignement bilingue au collège public à la rentrée 2012

À partir de la rentrée 2012, les enfants qui ont suivi un enseignement bilingue breton-français depuis la maternelle pourront poursuivre leur cursus bilingue dans un collège public. Sous réserve d'effectif suffisant, le Rectorat et l'Inspection Académique ont décidé d'ouvrir une filière bilingue au collège Jules SIMON de Vannes. Il sera alors proposé aux élèves de 6e un total de 6 heures par semaine de cours en breton (soit 3 heures de langue bretonne et 3 heures d'histoire-géographie en langue bretonne).

Les familles ayant un enfant inscrit en filière bilingue, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté, et qui seraient intéressées par cette filière, doivent se faire connaître dés que possible auprès du **collège Jules SIMON : 02 97 47 27 81.**

Pour tout renseignement complémentaire

Vous pouvez contacter l'association Div Yezh, association de parents d'élèves de l'enseignement bilingue public :
Tél. 02 97 61 80 84 ou 06 21 99 11 84.

Inscriptions scolaires à partir du lundi 23 avril en mairie

Les inscriptions scolaires pour les écoles publiques seront prises les lundis après-midi de 14h à 17h30, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et les vendredis après-midi de 14h à 17h30 en mairie. L'affectation d'un enfant se fait en fonction de son adresse de résidence, sur la base d'une carte des périmètres scolaires établie par la Ville de Saint-Avé et consultable sur le site Internet : www.saint-ave.fr. Pour l'inscription de vos enfants, veuillez vous munir des pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé.

L'admission définitive est ensuite assurée par le directeur de l'école. Le formulaire délivré en mairie vous permet de prendre contact avec le directeur de l'établissement dont vous dépendez géographiquement.

Une fois votre inscription validée en mairie et par la direction de l'école, vous pouvez rencontrer les directrices des écoles les jours suivants :

- **Anita CONTI : 02 97 44 40 90**
  Le lundi toute la journée.
- **Les Lucioles : 02 97 60 70 90**
  Le vendredi toute la journée.
- **Julie DAUBIE : 02 97 60 79 73**
  Le vendredi toute la journée.

Le Dôme Mars / avril 2012

Théâtre

Au TAB de Vannes
en partenariat avec Le Dôme
Yahia Yaïch
Amnesia
Jalila Baccar et Fadhel Jaïbi
Jeudi 1er mars 20h30

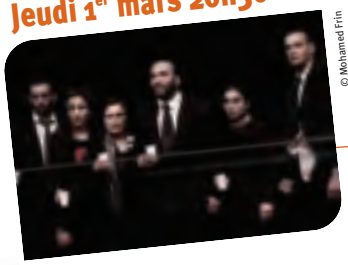
© Mohamed Frin

Musiques du monde

Katia Guerreiro
Fado
Ven. 16 mars 20h45

© Rui Ochoa

Danse

1er round - Cie Tango Sumo
Mer. 25 avril 18h30

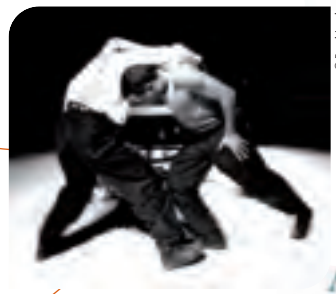
© Remi Jacob

Jeune public

À partir de 3 ans
Les Mondes Animés
Théâtre du Mantois
Mardi 17 avril 15h

© Prigent

Chanson

Madjo
Vend. 6 avril 20h45

© Eléa Sylla

Musiques Actuelles

Blue and Black Zebra
Duo Hamon-Martin 20 ans !
Ven. 27 avril 20h45

© Prigent

Plus d'infos sur www.saint-ave.fr
Programme détaillé disponible en mairie et au Dôme.

Coquecigrues Manoir de Tréviantec - Dim. 1er avril

Du théâtre burlesque à la marionnette, en passant par le clown, le conte, un ciné concert ou de la musique… les Coquecigrues vous donnent rendez-vous à partir du 3 mars jusqu'au 8 avril 2012, dans des sites historiques ou atypiques de Vannes agglo. Les Coquecigrues seront notamment au Manoir de Tréviantec à Saint-Avé, le dimanche 1er avril.

Tout public dès 7 ans / parc du Manoir (replis au Dôme si intempérie)

- **Visite commentée du Manoir avec le propriétaire, M. LE GUEN**, pour les spectateurs à partir de 15 h.

- **L'effroyable drame de la Barbe Bleue à 16h (durée 1 h)**
  Cie Chiedent Théâtre

Conte burlesque pour comédiens et pantins. Ce conte de Charles PERRAULT que tout un chacun connaît depuis l'enfance, Barbe-Bleue, va encore en faire frissonner plus d'un ! Sur leur théâtre de tréteaux, deux acteurs manipulateurs de pantins embarquent pour de vrai les spectateurs dans les méandres terrifiants de cette histoire.

- **Une petite histoire de paroles à 16h et 17h15 (durée 30 min)**
  Cie des ronds dans l'eau

Chant et théâtre d'objet. Incarné par la chanteuse et comédienne Anne PIA, un personnage doit faire à la dernière minute et de façon imprévue le spectacle annoncé. Heureusement, il a une valise pleine de ressources… et d'objets.
Jeune public dès 2 ans / salon du Manoir
Un petit goûter sera offert après le spectacle jeune public.

Billetterie sur place dès 15h
Tarifs : de 8€ adulte à 5€ enfant de moins de 10 ans (tarif réduit 7€). Forfait TRIBU 22€ (2 adultes et 2 enfants de moins de 10 ans). Réservation indispensable par mail à billetterie@les-coquecigrues.com ou au 06 38 44 49 18 **www.lescoquecigrues.com**

Jumelage

Plus de 20 ans d'amitié avec nos voisins allemands

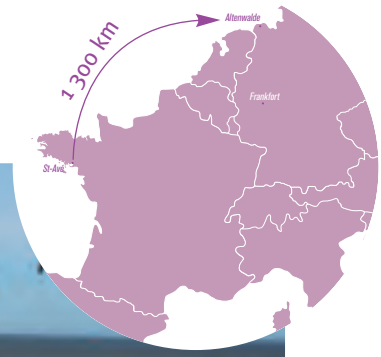

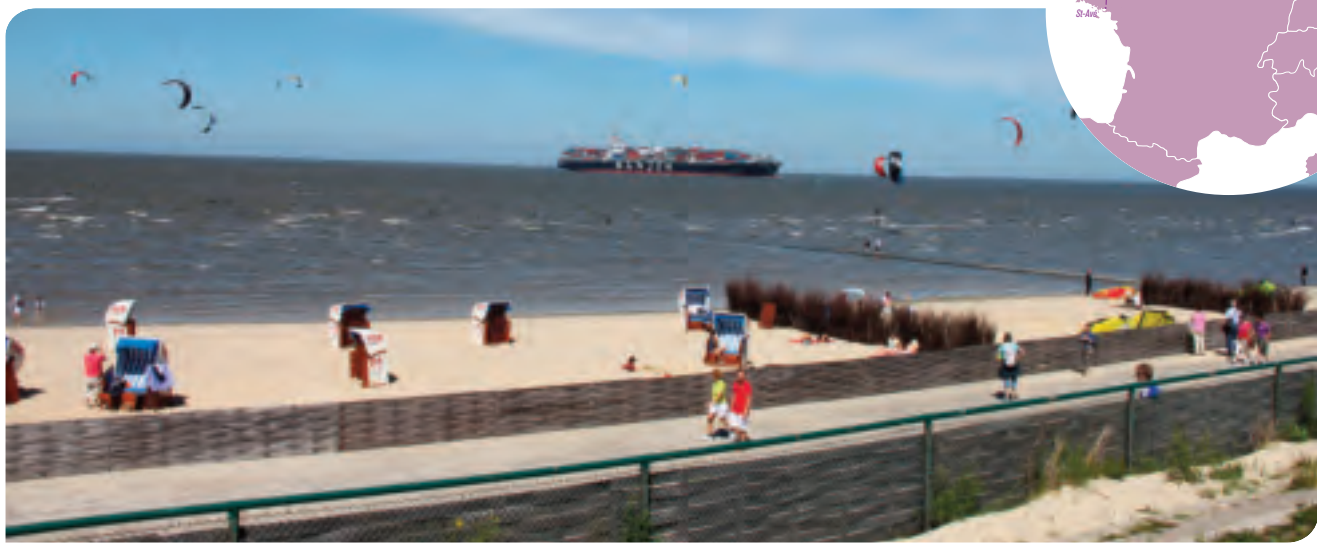

Villes jumelées depuis 1988, Saint-Avé et Altenwalde entretiennent des relations amicales et conviviales. Depuis 2009, les relations se sont intensifiées, notamment à travers les rencontres entre les jeunes des deux communes.

Plus de 1300 km séparent Saint-Avé d'Altenwalde. Cependant, outre la langue et quelques subtilités culturelles, les deux villes se ressemblent à bien des égards. Située en bordure de la mer du Nord, en Basse Saxe, land du Nord Ouest de l'Allemagne, Altenwalde est une ville dynamique et agréable à vivre.

Altenwalde fait partie de l'arrondissement de Cuxhaven, ancien port de pêche important d'Allemagne, converti depuis quelques années dans le domaine des énergies renouvelables avec, notamment son centre de pilotage et d'assemblage d'éoliennes.

Avec ses localités de Franzenburg, Gudendorf et Oxstedt, la ville d'Altenwalde d'une superficie de 25 km^2, compte plus de 7 000 habitants et est en plein développement. Jusque dans les années 1950, Altenwalde était une commune rurale avec une activité agricole prédominante. Aujourd'hui, la ville ne compte plus que 7 agriculteurs. Quelque 270 entreprises qui emploient plus de 1000 salariés y sont installées.

De la lande à perte de vue

Non loin des plages de Cuxhaven, on aperçoit Altenwalde et ses magnifiques « Geestrücken », sorte de collines de sable. Un très beau paysage de lande, qui invite à se promener à pied ou à vélo, s'étend autour d'Altenwalde. Autre richesse de la ville, le projet « Live », un grand parc réalisé avec le soutien de l'Union Européenne. D'une superficie de 580 hectares de lande, il accueille des « Wisente » et « Heckrinder », taureaux et chevaux sauvages, qui y résident en toute liberté.

Le jumelage s'étend aux jeunes

Depuis 2009, le comité de jumelage a renforcé ses relations avec Altenwalde, à travers la mise en place de rencontres entre les jeunes. Depuis 3 ans, les jeunes, avéens et allemands, se rencontrent chaque année, en Bretagne ou Outre-Rhin. En octobre 2011, la rencontre a pris une dimension intercommunale, réunissant une trentaine de jeunes des communes de l'arrondissement de Cuxhaven et des comités de jumelage des villes de Vannes agglo, dont Vannes, Sulniac et bien sûr Saint-Avé. Le Comité de jumelage et le service jeunesse de la Ville de Saint-Avé se sont fortement mobilisés pour accueillir les jeunes allemands. Les animateurs de Saint-Avé ont notamment participé à la définition du programme d'animations : visite du château de Suscinio, soirée au bowling, soirée crêpes et galettes à la maison des jeunes...

Chaque année, le comité de jumelage organise un marché de noël qui, outre le financement des activités de l'association, fait la promotion des traditions allemandes.

LE DIMANCHE À SAINT-AVÉ...

DIMANCHE 15 AVRIL

VENEZ FETER L'ANNIVERSAIRE DU MARCHE EN FANFARE

LE BONHEUR EST AU MARCHÉ

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
LE DIMANCHE MATIN

Saint-Avé

© À L'ENCRE BLEUE conception / réalisation 02 97 68 14 35 - RCS Vannes 481 833 531 - crédit photo : © Shawn Gearhart - 02/2011

Pratique, volet détachable !!

Sports

Football

Stade Eugène Le Cheviller

Division Régionale d'Honneur

Dim. 4 mars
Saint-Avé - Ploeren
Dim. 18 mars
Saint-Avé - Marzan
Dim. 1er avril
Saint-Avé - Guer
Dim. 22 avril
Saint-Avé - Ruffiac

Promotion d'Honneur

Dim. 4 mars
Saint-Avé - Plougoumelen
Dim. 18 mars
Saint-Avé - Landaul
Dim. 1er avril
Saint-Avé - Mériadec
Dim. 22 avril
Saint-Avé - Carnac

Handball

Salle Jo Le Drévo

Division d'Excellence Régionale Masculine

Sam. 10 mars
Saint-Avé - La Vitréenne
Sam. 7 avril
Saint-Avé - Noyal-Muzillac
Sam. 21 avril
Saint-Avé - Loudéac
Sam. 28 avril
Saint-Avé - Locminé

Basket

Salle Jo Le Drévo

Division Régionale Masculine

Sam. 4 mars
Saint-Avé - Etrelles ES
Dim. 25 mars
Saint-Avé - UJAP Quimper 3
Dim. 22 avril
Saint-Avé - P.L. de Sanquer

Division Prénationale Féminine

Dim. 11 mars
Saint-Avé - Rennes Avenir 3
Dim. 1er avril
Saint-Avé - Lannion
Dim. 29 avril
Saint-Avé - Guipavas

Volley

Salle Pierre Le Nouail

Division Régionale Masculine

Sam. 10 mars
Saint-Avé - Santec Heol
Sam. 31 mars
Saint-Avé - Brest ESL
Sam. 28 avril
Saint-Avé - Cesson ST-B.

Division Régionale Féminine

Sam. 10 mars
Saint-Avé - Corlay VBC
Sam. 31 mars
Saint-Avé - Leff VC
Sam. 28 avril
Saint-Avé - Lorient PL

Randonnées pédestres Mil'pat Avéen

Mars - Avril
Tous les mardis, jeudis
et samedis de 14 h à 16 h

Manifestations

Mars

Jeudi 1er
TAB Vannes
Yahia Yaïch Amnesia
De Jalila Baccar et Fadhel Jaïbi
Théâtre en partenariat avec Le Dôme
20h30

Jeudi 8
Le Dôme
La Journée de la femme

Samedi 10
Mairie
Commémoration
du soulèvement tibétain
11h30

Vendredi 16
Le Dôme
Katia Guerreiro
Fado - Musiques du monde
20h45

Samedi 17
Mairie, salle Olympe de Gouges
Cérémonie de la Citoyenneté
10h30

Samedi 17
Le Dôme
Match d'impro théâtrale
19h30

Samedi 31
Le Dôme
Accueil des nouveaux Avéens

Avril

Dimanche 1er
Restaurant scolaire
Repas des aînés

Vendredi 6
Le Dôme
Madjo
Chanson folk / Concert debout
20h45

Dimanche 15
Anniversaire du marché dominical

Mardi 17
Le Dôme
Les Mondes Animés
Le Théâtre du Mantois
Ciné-concert
À partir de 3 ans
15h

Mercredi 25
Le Dôme
1er round - Cie Tango Sumo
18h30

Vendredi 27
Le Dôme
Blue and Black Zebra
Duo Hamon-Martin
Musiques traditionnelles
20h45

Vie pratique...

Le travail au féminin dans l'histoire de l'EPSM de Saint-Avé > Jeudi 8 mars

À l'occasion de la Journée de la femme, l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) du Morbihan fera une présentation sur l'évolution de la place des femmes au travail à travers une exposition (de photos et d'objets) et les témoignages de retraitées. Ces témoignages porteront notamment sur le passage à la « mixité » ainsi que l'évolution en matière de promotion professionnelle. Pour tous ceux qui souhaiteraient en savoir plus, toutes les photos et objets exposés sont visibles lors de l'ouverture du musée de l'EPSM du Morbihan, chaque année, pendant les Journées Européennes du Patrimoine.

Jeudi 8 mars à 18h
Salle Olympe de Gouges en mairie
Entrée libre et gratuite.
Renseignements en mairie :
02 97 60 70 10 - mairie@saint-ave.fr

Vous êtes nés en 1952 ? > Venez fêter vos 60 ans !

Pour fêter les 60 ans, une soirée est organisée, le samedi 31 mars au restaurant « La Clé des Champs » à Muzillac.

Tarif : 36 € par personne. Inscription avant le 15 mars, auprès d'Eliane NAVARRO.
Tél. 02 97 60 69 61
eliane-navarro@orange.fr

Accueil des nouveaux Avéens > Sam. 31 mars - Le Dôme

L'accueil des nouveaux Avéens aura lieu le samedi 31 mars au Dôme. Une visite de la commune précédera la rencontre. Un passeport avéen avec des remises privilégiées offertes par la Municipalité et les associations sera également remis à chaque nouvel arrivant.

Une invitation sera prochainement adressée à celles et ceux inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 ainsi qu'à celles et à ceux qui se seront faits connaître en mairie.
Renseignements en mairie **02 97 60 70 10**
mairie@saint-ave.fr

Fête des voisins > Vendredi 1er juin

La fête des voisins invite les voisins à se rencontrer une fois par an. Manifestation nationale, elle réunit plus 6,5 millions de Français chaque année. La 12e édition aura lieu le 1er juin prochain.

Organiser la fête des voisins est très simple : il suffit de le décider ! Et, le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à manger ou à boire... C'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, développer la convivialité et la solidarité de proximité. Pour organiser votre fête des voisins, la Ville met gratuitement à votre disposition les chapiteaux de la commune. Renseignez-vous au **02 97 60 70 10**.

Plus d'info sur la fête des voisins et pour vous aider dans l'organisation :
www.immeublesenfete.com

Lutte biologique contre la chenille processionnaire du chêne

La chenille processionnaire du chêne est un organisme nuisible à l'origine de deux types de problèmes : des problèmes de santé publique dus à l'urtication, la défoliation des chênes. La FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) organise au printemps 2012 une lutte biologique contre cette chenille. Ce traitement peut avoir une efficacité de 70 à 100 % de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux chênes et les conditions climatiques. Les interventions sont réalisées par la FAGARO Morbihan, société agréée par la FEMODEC.
Les bulletins d'inscription sont à retirer en Mairie et à adresser directement à la FEMODEC avec le règlement (voir adresse ci-dessous) **avant le 17 mars 2012**.

Pour tout autre renseignement, contactez la FEMODEC

Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures
8, avenue Edgar Degas
BP 110 56003 Vannes cedex
Tél. 02 97 63 09 09 - Fax 02 97 63 37 10
femodec@gds56.asso.fr